



DÉCLARATION DE PERFORMANCE MARQUAGE CE DES MASTICS POUR JOINTS

Tous ceux qui ont déjà regardé des appareils électriques de près ont sans doute remarqué l'étiquette CE collée. Les matériaux de construction l'en portent également. Souvent, cependant, seules quelques personnes sont conscientes de la richesse des informations fournies par les étiquettes CE.

  Benjamin Nef, groupe spécialisé joints PAVIDENSA, Sika Suisse AG, Zurich

En Europe, s'il existe une norme harmonisée, il est obligatoire de vérifier le produit et d'en indiquer la performance. Pour les matériaux de construction, il existe des normes harmonisées au niveau européen et donc des produits dont l'emballage porte un marquage CE.

Un matériau de construction souhaitant porter la désignation de mastic doit répondre à la norme EN 15651:2012 depuis l'été 2014. Celle-ci règle, selon un standard européen harmonisé, les exigences minimum quant à l'aptitude au service de mastics pour l'utilisation non structurale dans les bâtiments et voies piétonnes, donc un genre de guide pour les fabricants ainsi qu'une aide à l'orientation pour le spécialiste en étanchéité.

La norme se compose de cinq parties, les parties 1-4 classifiant les quatre domaines d'utilisation:

- Partie 1: Mastics pour joints de façade/ Type F « facade elements »
- Partie 2: Mastics pour joints au périmètre de fenêtres/ Typ G « glazing »
- Partie 3: Mastics pour joints du domaine sanitaire/ Type S ou XS « sanitaire joints »
- Partie 4: Mastics pour joints des voies piétonnes/ Type PW « pedestrian walkways »
- Partie 5: Évaluation de la conformité et marquage

Si l'on souhaite donc classer un mastic comme mastic pour joints de façade, celui-ci doit être vérifié selon EN 15651-1:2012 et il faut remplir une évaluation de conformité, aussi appelée déclaration de performance. Le produit en soi doit porter un marquage CE selon EN 15651-5:2012. Cela permet à l'utilisateur, par exemple d'une

Sika Suisse SA, Zurich, Suisse	
DoP Nr. 23067741	
EN 15651-1:2012	
Organisme notifié: 1213	
Mastics pour joints de façade pour application intérieure et extérieure - F EXT-INT CC	
Comportement au feu	Classe E
Étanchéité à l'eau et à l'air	
Maintien	≤ 3mm
Perte de volume	≤ 10%
Comportement à la traction (c.-à-d. l'élasticité) - sous précontrainte après immersion dans l'eau (élastique)	NF pour dilatation de 100%
Comportement à la traction (c.-à-d. en cas de module de traction sécant) - pour les mastics pour joints de façade non structuraux utilisés pour calfeutrer des joints dans des zones au climat froid (-30°C)	≤ 0.9 MPa pour dilatation de 100%
Comportement à la traction (c.-à-d. sous précontrainte) - pour les mastics pour joints de façade non structuraux utilisés pour calfeutrer des joints dans des zones au climat froid (-30°C).	NF pour dilatation de 100%
Durabilité	Réussi

Extrait, DoP 23067741, Sika Suisse AG

cartouche de mastic, de trouver rapidement la classification du produit.

Le marquage imprimé reprend les renseignements de la déclaration de performance (DoP, « Declaration of Performance »), sous forme abrégée pour des raisons de place.

Les déclarations de performance concernées sont mises à disposition par le fabricant et peuvent généralement être téléchargées sur son site internet.

On pourra également y consulter toutes les informations importantes, la plupart du temps des valeurs seuil (minima), dans leur intégralité. Ces informations permettent de s'assurer que le produit en question convient bien à l'application autorisée.

Ci-après quelques abréviations utiles qui figurent en partie sur des déclarations de performance ou des fiches de données des produits.

F/ Joints pour façades
G/ Joints pour le vitrage
XS;S/ Utilisation sanitaire
PW/ Joints pour voies piétonnes
INT/ Applications internes
EXT/ Applications externes
CC/ Pour zones climatiques froides -30°C « cold climate »
7,5;12,5;20;25/ Amplitude de mouvement en %
LM/ À module bas « low modulus », particulièrement pour supports faibles comme les façades en crépi
HM/ À module haut « high modulus »
E/ Élastique
P/ Plastique

Le mastic évoqué à gauche par exemple est désigné comme suit:

EN 15651-1 F EXT-INT CC 25 LM

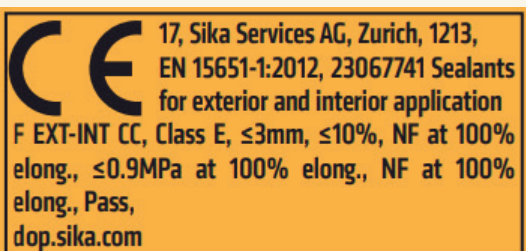
= mastic pour joints de façade non structuraux destiné à calfeutrer des joints de façade en extérieur et intérieur pour températures particulièrement basses.

Un autre exemple:

EN 15651-3 S

= mastics sanitaires non structuraux
 Il y a aussi des fabricants qui font déclarer et classer le mastic pour plusieurs applications à la fois: EN 15651-1 F EXT-INT CC, EN 15651-2 G CC, EN 15651-3 S = mastics pour joints de façade non structuraux pour application à l'extérieur et à l'intérieur, pour les vitrages jusqu'à -30°C ainsi que des applications sanitaires.

Il y a aussi des produits en cartouche sans marquage CE ni déclaration de performance. Pour ces produits, la preuve n'a pas été apportée qu'il s'agit d'un mastic selon EN 15651. En règle générale, il s'agit de colles pour lesquels il n'existe encore aucune norme européenne harmonisée. Il ne faut pas ou seulement sous certaines conditions utiliser de tels produits comme mastic pour les domaines d'utilisation évoqués ci-dessus. Les colles transmettent des forces élevées sur les flancs, là où un mastic est juste censé absorber du mouvement. Cela entraîne souvent une défaillance soit du support, soit du joint.



Mise en page sur la cartouche du marquage
 CE 23067741, Sika Suisse SA